

# Commune de AUDIGNIES 59031



## Carte Environnementale



Pour information

## PLAN

Porter à Connaissance  
pour la  
procédure  
de  
planification Urbaine

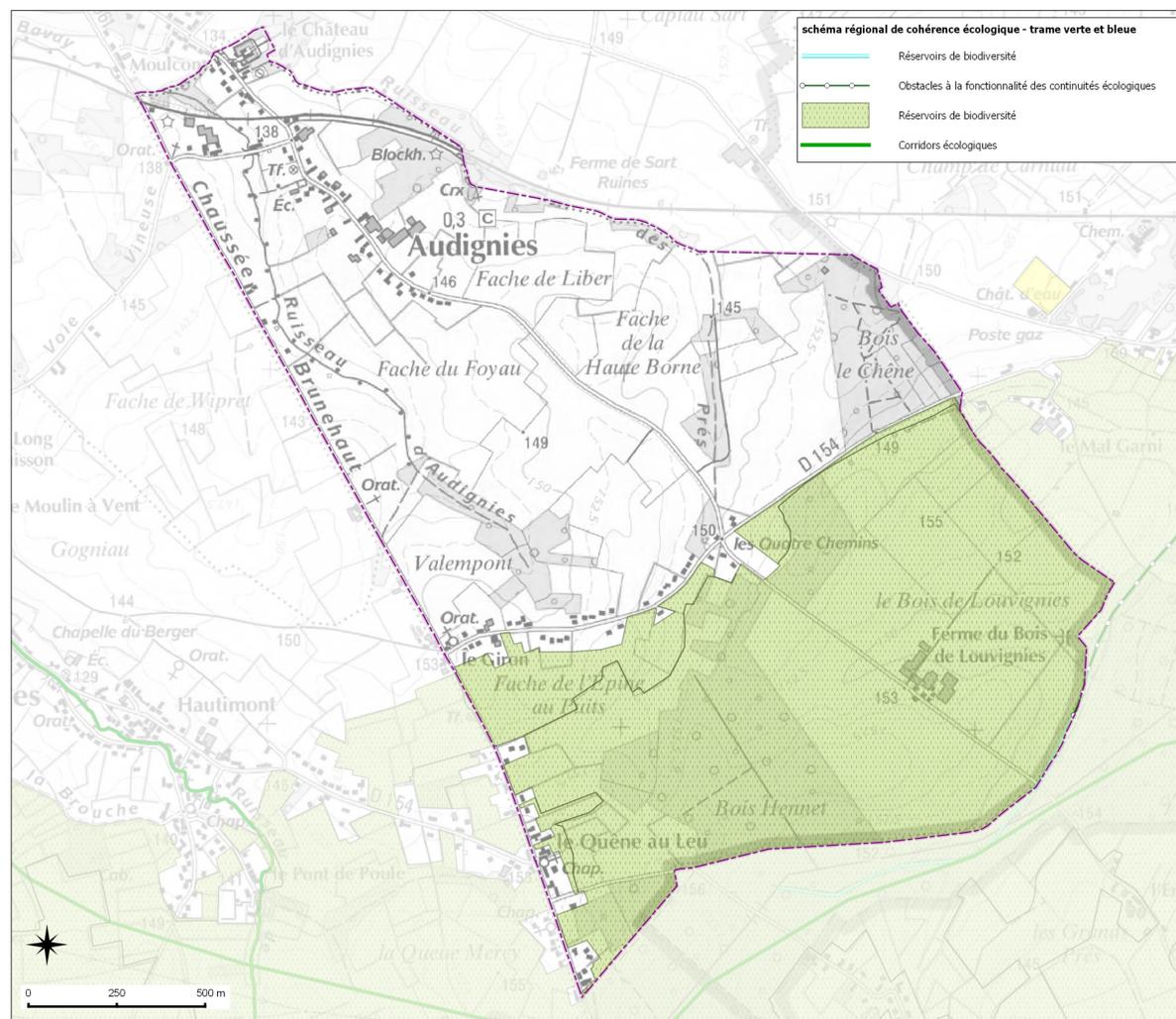
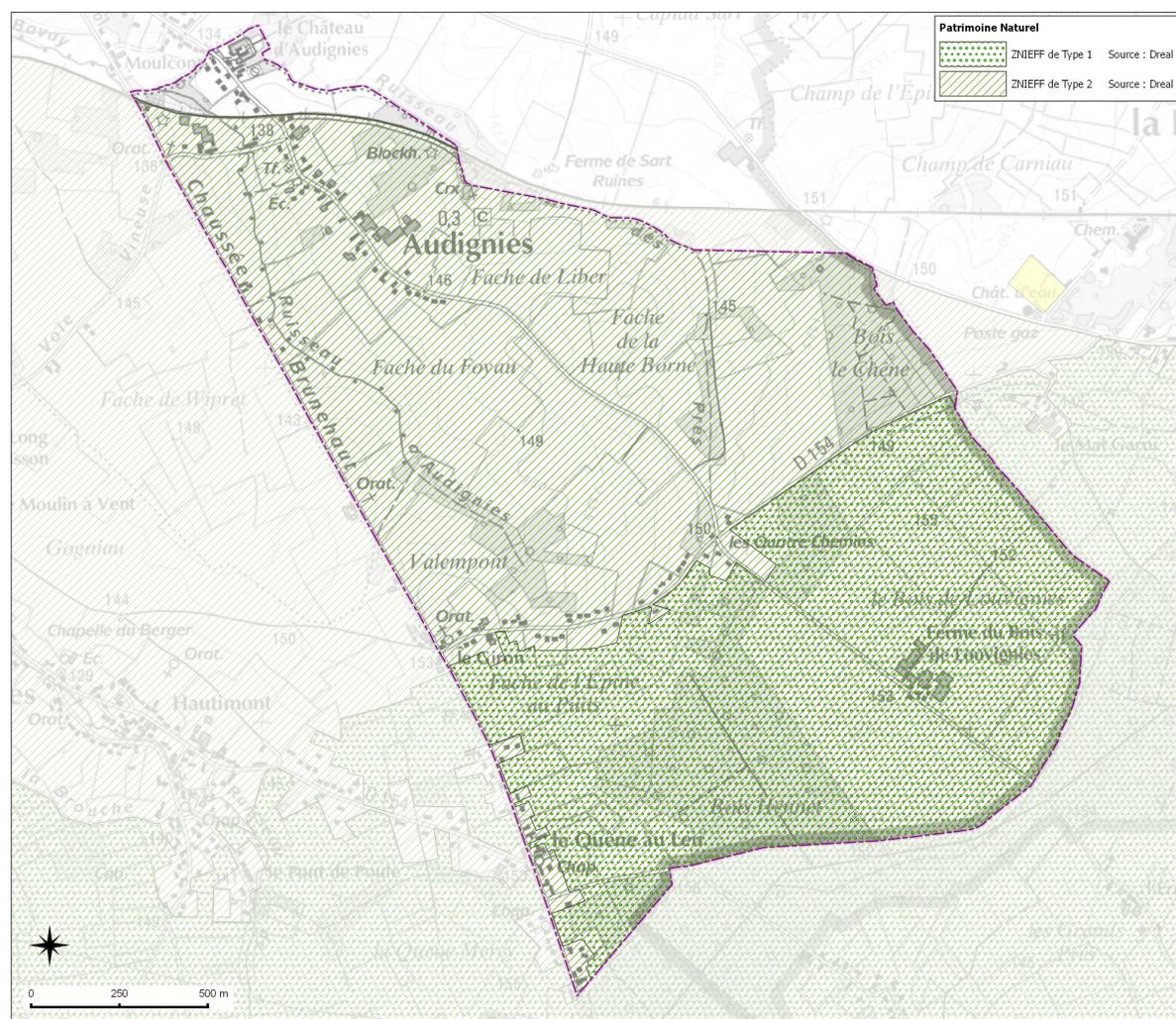
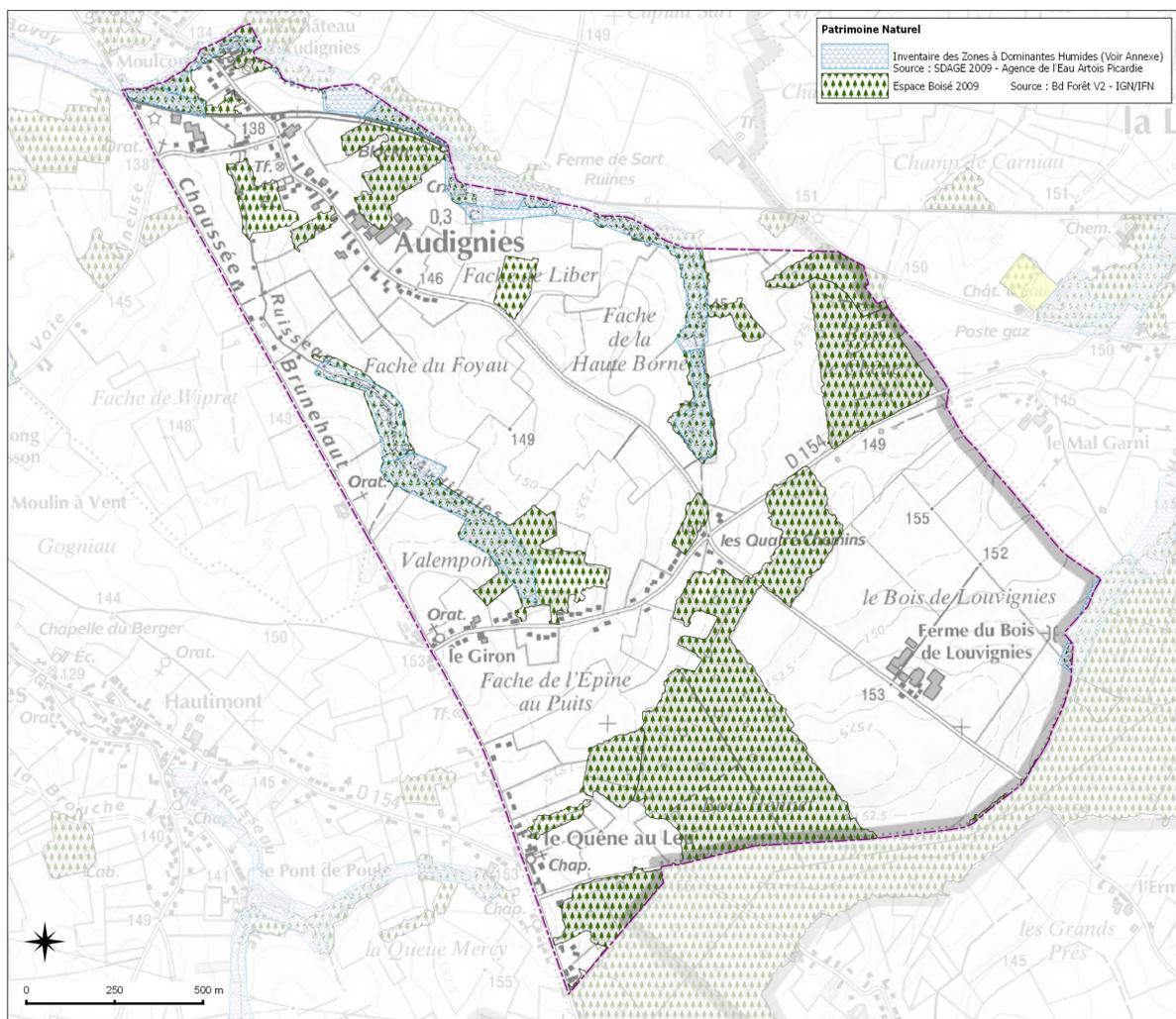
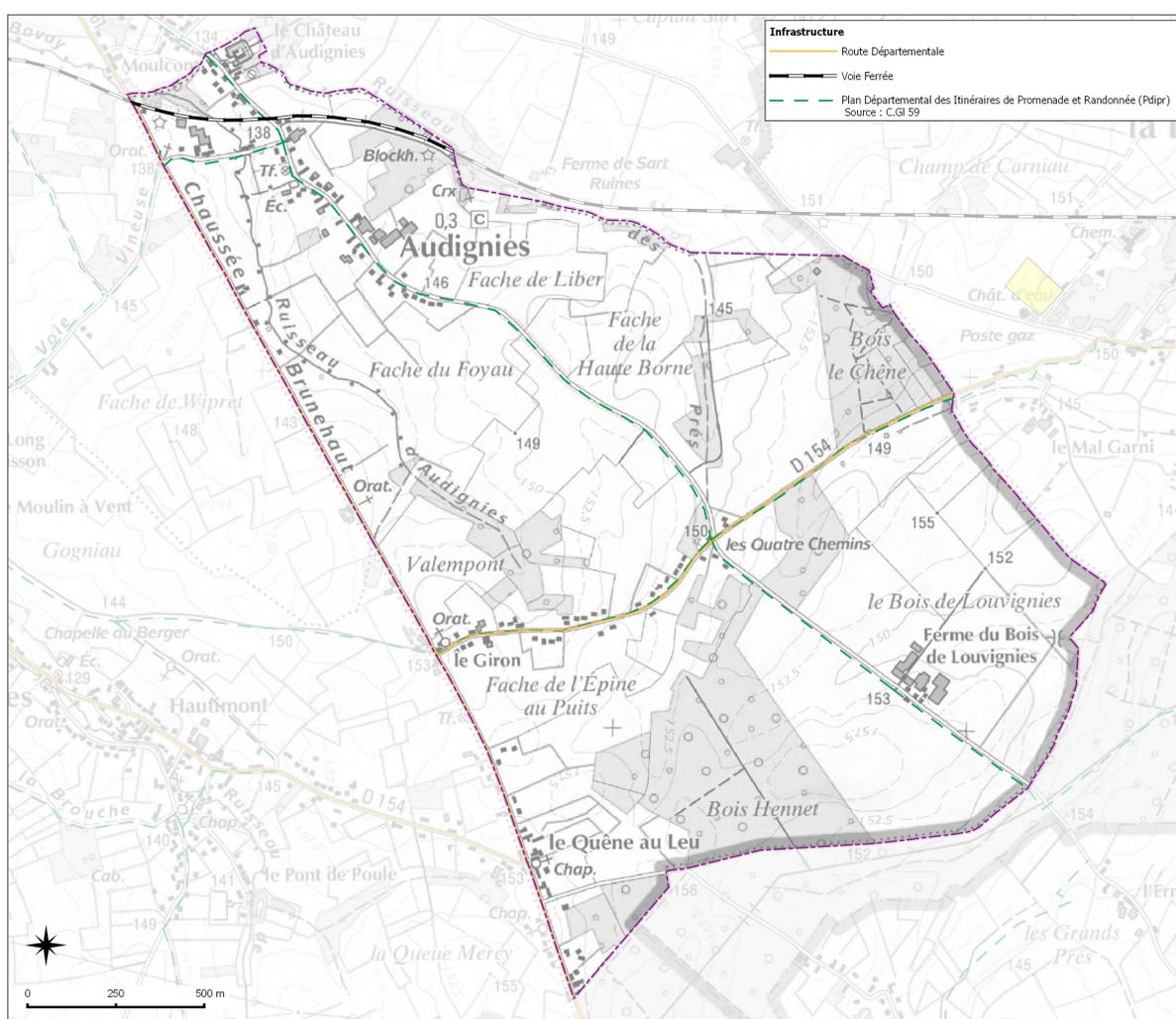
Direction Départementale  
des Territoires  
et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 13/10/2015  
Sources : Géomatique Services  
(C) Cadastre / PO - DgPr  
Email : ddtm.sud@nord.fr

### LEGENDE

Contour de commune



**Annexes**

**Zones à dominantes humides du SDAGE**  
Les documents d'urbanisme (PLU, PLU et cartes communales) et les documents administratifs dans le domaine de l'eau présentent les zones humides en approuvant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée au SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SDAGE.  
La représentation des Zones à Dominantes Humides du SDAGE (1 : 50 000) est donc, formée à titre indicatif, et abstrait la complexité afin de se rapprocher du SDAGE pour obtenir les délimitations des zones humides concernées (1), ainsi que les zones à protéger prioritaires.  
(1) Les documents de SDAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

**Znieff**  
Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Les objectifs sont la connaissance permanente, la sauvegarde au maximum possible des espaces naturels, forestiers et marais, ainsi qu'un suivi régulier de leur état de conservation et de leur richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.  
Type I : secteurs de grande ou moyenne importance, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.  
Type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

**Inventaire Espace Boisé**  
Le référentiel géographique forestier de l'Etat est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.  
L'ED Forêt est une base de données vectorielles pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.  
Elaborée sur photo-interprétation d'aériens en infrarouge couleur de la BD-ORIGNO, la ED Forêt est réalisée par équipes départementales sur le territoire métropolitain.

**Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV8)**  
Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TV8) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.  
Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités, diversité et à la rendre en bon état des continuités écologiques.  
Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités, diversité et à la rendre en bon état des continuités écologiques.  
Le schéma TV8 vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de se reproduire, de se développer.  
Le schéma - SRCE - est composé de TV8 pour assurer l'équilibre du système en matière de continuités écologiques.  
Le SRCE TV8 du territoire de l'Etat a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014.

NOTA:  
Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des remanents de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accès à nouvelles populations d'espèces.  
Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à leur enracinement dans un territoire.  
Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'analyse cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue.